



Paris, le 18 juillet 2016

JOËLLE
GARRIAUD-MAYLAM

Monsieur Gérard Larcher
Président du Sénat
Palais du Luxembourg

SENATEUR
REPRESENTANT
LES FRANÇAIS
ETABLIS HORS DE FRANCE

Re : *Fondation pour la présence et le rayonnement français à l'étranger*

Monsieur le Président, *Gérard*

SECRETAIRE DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES ETRANGERES
DE LA DEFENSE ET
DES FORCES ARMEES

A l'occasion de l'attribution des subventions au titre de la réserve parlementaire, la presse comme chaque année a proféré des commentaires peu amènes à notre égard. Je souhaite donc vous soumettre deux propositions qui me sembleraient positives et appropriées, celle d'un fléchage d'une partie de ces fonds vers un projet dont l'intérêt général me semble peut-être plus pertinent qu'une majorité de petits projets actuellement financés : il s'agirait de créer une Fondation du Sénat pour la présence et le rayonnement français à l'étranger.

VICE-PRESIDENTE DE LA DELEGATION
AUX DROITS DES FEMMES ET
A L'EGALITE DES CHANCES ENTRE
LES HOMMES ET LES FEMMES

Cette fondation pourrait travailler sur deux axes essentiels :

- Un fonds de solidarité en faveur des Français victimes de catastrophes naturelles ou de crises politiques majeures à l'étranger
- Un fonds de soutien à l'enseignement français à l'étranger, trois quart des jeunes Français établis hors de France n'ayant pas accès aux écoles françaises à l'étranger

MEMBRE DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES EUROPEENNES

RAPPORTEUR GENERAL A L'ASSEMBLEE
PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

S'agissant du fonds de solidarité, vous trouverez ci-joint, pour mémoire, la proposition de loi que j'avais déposée en 2008. En réponse à ma question écrite n° 18110 du 7 avril 2011, Alain Juppé, alors Ministre des Affaires étrangères, avait affirmé son intérêt pour cette idée et indiqué demander une étude de faisabilité. Depuis, rien n'a vraiment avancé, en dépit de mes nouvelles questions écrites du 26 mars 2015 et du 5 mai 2016 que vous trouverez également jointes à ce courrier.

PRESIDENTE DELEGUEE DES GROUPES
SENATORIAUX FRANCE AFRIQUE
DE L'OUEST (SENEGAL) ET FRANCE
ASIE DU SUD-EST (BIRMANIE)

REPRESENTANT LE SENAT A
LA COMMISSION NATIONALE
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE
ET LA CULTURE (UNESCO)

Que le Sénat puisse flécher une partie de sa dotation d'action parlementaire vers la création d'une telle fondation serait un signe fort de l'engagement de notre Haute Assemblée en faveur de nos compatriotes qui prennent des risques pour faire rayonner notre pays à l'international.

REPRESENTANT LE SENAT
A LA COMMISSION NATIONALE
POUR L'ELIMINATION DES
MINES ANTIPERSONNEL

REPRESENTANT LE SENAT AU
CONSEIL SUPERIEUR DE LA RESERVE
MILITAIRE

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette suggestion, je me tiens à votre disposition pour des compléments d'information et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération *et de mon profond respect*

SECRETAIRE NATIONALE
DES REPUBLICAINS A LA COOPERATION
ET A LA FRANCOPHONIE

Joëlle
Joëlle Garriaud-Maylam